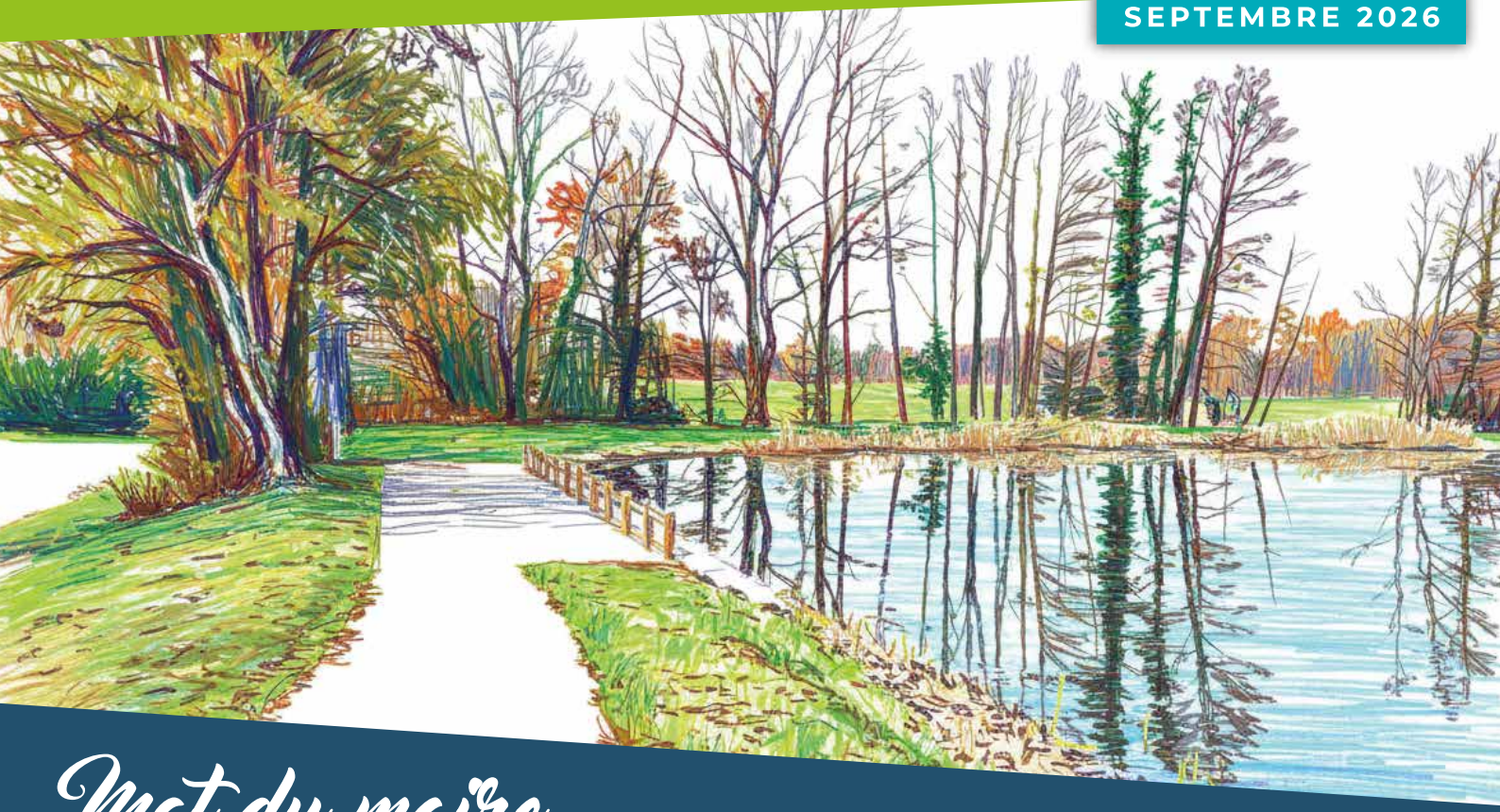
Le petit Jasseronnais
La Porte du Revermont
N° 32
SEPTEMBRE 2026



Mot du maire

À l'occasion du conseil municipal du 1er septembre dernier, j'ai choisi de prendre la parole avant l'entrée dans l'ordre du jour pour évoquer le climat dans lequel nous exerçons notre mandat depuis notre réélection. Je souhaite aujourd'hui en livrer l'essentiel aux habitants de notre commune, car la transparence est une valeur à laquelle j'attache de l'importance.

Des propos injurieux et menaçants ont été tenus à mon égard dans l'espace public par le conjoint d'un élu de l'opposition - faits établis par plusieurs témoins, ayant donné lieu à un dépôt de plainte. Sur les réseaux sociaux, un appel à témoins de la part d'un colistier de l'opposition a été lancé pour tenter d'interférer dans cette procédure judiciaire en cours, ce qui est loin de le glorifier.

Des menaces de recours auprès d'une instance administrative ont été formulées, ensuite, par l'opposition, alors même que ce groupe était absent à la réunion de travail à laquelle il était convié.
Notre projet de voie douce, pourtant tant attendu, a fait l'objet de critiques publiques virulentes, sur les réseaux sociaux, sans que le principe le plus élémentaire du débat démocratique - le principe du contradictoire - ait été respecté, comportant ainsi plusieurs interprétations galvaudées jusqu'à en être, pour certaines, risibles.

Enfin, l'opposition a adressé un courrier au Préfet de l'Ain, concernant notre partenariat avec Grand Bourg Habitat consistant à mener des études en faveur d'une résidence séniors et souhaitée par de nombreux habitants. La Préfecture m'a transmis ce courrier en me demandant d'apprécier si l'opposition avait été suffisamment informée sur ce dossier. Ma réponse est claire et sans ambiguïté : oui.

Je veux dire quelque chose de simple à nos concitoyens : la démocratie locale ne se joue pas sur les réseaux sociaux. Elle se vit dans la salle du conseil, dans les réunions de travail, dans la proposition d'alternatives concrètes et sérieuses. Une opposition qui refuse les invitations, qui n'assiste pas aux réunions auxquelles elle est conviée, qui n'avance aucune proposition alternative sur les sujets de fond, mais qui s'empresse de publier sur Facebook ou d'écrire à la Préfecture, ne remplit pas sa mission démocratique. Elle fait de la polémique.

Notre commune compte 1958 habitants. Chaque projet que nous portons - la voie douce, la résidence séniors, la vidéoprotection, la restauration de l'église et j'en passe - est le fruit d'un travail sérieux, engagé, au service de tous.

Chaque heure consacrée que je passe à répondre à des polémiques ou à gérer des conflits inutiles est une heure de moins pour notre commune. Je veux que les habitants qui nous font confiance le sachent.
Enfin, soyez-en certains : c'est la première et la dernière fois que ce mot du maire sera consacré à l'attitude de l'opposition. Je préfère mettre mon énergie là où elle a du sens - au service des habitants et des projets pour lesquels vous nous avez élus.

Nom et adresse de l'éditeur : Mairie de Jasseron
53 rue Julien Manissier - 01250 Jasseron
Directeur de la publication : Sébastien Gobert, Maire.
Imprimé Art et Création - Z.A 01250 Jasseron



LA CJS

NOS CHANTIERS JEUNES !

100% GAGNANT 7 JOURS 3 JEUNES 100% GAGNANT

Cet été, durant 7 jours, une équipe de 3 jeunes venus de différentes communes a rejoint les agents techniques pour réaliser des travaux dans notre village.

Plusieurs chantiers ont été réalisés et notamment, le désherbage et nettoyage du terrain de pétanque et de divers trottoirs sur la commune, la peinture de la cabane de l'étang, l'inventaire du matériel de la salle des fêtes et la création d'un massif de fleurs sur la place André Galland.

Ces jeunes sont intervenus par le biais de la **Coopérative Jeunesse et Services (CJS)**, dont la démarche est de les initier à la création d'une entreprise de manière éphémère afin de leur offrir une première expérience professionnelle.
Une belle émulation au service de la politique portée par la municipalité à la faveur du soutien et de l'accompagnement des jeunes.

SÉCURISATION : TEST

Route de l'étang

Le dimanche 23 août, nous avons organisé une réunion publique d'information pour présenter le projet d'expérimentation d'aménagement de la route de l'étang des Bénonnieres. Ce projet s'inscrit dans le programme global de **sécurisation des piétons et de la baisse de la vitesse** amorcé sur la commune depuis quelques années.

Nous souhaitons installer de manière provisoire un sens unique de circulation depuis le carrefour de la rue des Combes Favres en direction de celui avec la rue Thomas Riboud (l'autre partie de la rue, qui descend à l'étang, bénéficie déjà de trottoirs et chicanes).







UN SENS UNIQUE

Ce sens unique permettra de favoriser les déplacements doux en créant un espace sécurisé le long de la voie. Un stop au niveau des Alinières devraient également couper la vitesse.

Les aménagements seront mis en place 1ère quinzaine de septembre et resteront jusqu'à la fin de l'année, suite à quoi un bilan sera dressé afin de décider de la pérennisation ou non de ce dispositif.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR DANS VOTRE COMMUNE ?
Signalez-vous : mairie@jasseron.com

LA RENTRÉE 2026 / 2027

Après avoir rencontré l'ensemble des enseignants et les ATSEM de l'école de Jasseron le lundi 31 août , veille de la rentrée, c'est avec un grand plaisir que le Maire a accueilli, le 1er septembre matin, les parents et les enfants qui avaient tous le sourire. L'inspectrice Éducation nationale de circonscription était également présente.
Après un petit discours de bienvenue les élèves ont rejoint leur classe et leurs camarades pour une nouvelle année d'apprentissage.
Cette année, il y a 6 classes regroupant 135 élèves. Saluons l'arrivée de 3 nouvelles enseignantes pour les journées de décharge ainsi qu'une nouvelle ATSEM, Ingrid Saint-Sulpice, qui travaille à temps partiel pour compléter le poste de Véronique, en retraite progressive.



GESTION DE L'EAU

La commune de Jasseron poursuit ses efforts pour préserver la ressource en eau et adopter une gestion toujours plus responsable de son utilisation. Aujourd'hui, 90 % des besoins en arrosage du fleurissement communal et des arbres du verger sont assurés grâce à la récupération d'eau de pluie provenant des bâtiments communaux.

Cette démarche permet de limiter le recours à l'eau potable pour l'entretien des espaces végétalisés, tout en valorisant une ressource naturelle disponible. Cette action s'inscrit pleinement dans une volonté de réduire les consommations d'eau et de favoriser des pratiques plus durables au quotidien.

Afin d'aller encore plus loin, une réflexion est actuellement engagée sur l'ajout de nouveaux récupérateurs d'eau de pluie et l'amélioration des installations existantes. L'objectif est de développer davantage cette solution et de tendre vers une utilisation toujours plus raisonnée de l'eau pour l'entretien des espaces communaux.

À travers ces initiatives, Jasseron affirme son engagement en faveur de la préservation de l'eau, de l'environnement et d'une gestion durable des ressources communales.



L'ASSOCIATION «RÊVES»

Comme l'année dernière, tout au long du mois d'août, les bénévoles de l'association Rêves ont répondu présents chaque dimanche matin au marché de Jasseron pour tenir la buvette conviviale.
Dans une ambiance chaleureuse et pleine de bonne humeur, ils ont accueilli les habitants et visiteurs autour d'un café ou d'un moment de partage, tout en faisant connaître les actions de l'association Rêves, qui œuvre pour réaliser les rêves d'enfants gravement malades.
Un grand merci à l'ensemble des bénévoles pour leur présence, leur sourire et leur engagement durant tout ce mois d'août, ainsi qu'à toutes les personnes venues à leur rencontre sur le marché.

LA PETITE INFO !

NOUVELLEÀ LA BIBLI !

Grâce à la subvention obtenue et sous contrat avec Ain Profession Sport et Culture, Bénédicte Arlot rejoint l'équipe dynamique de la bibliothèque !



LE PLU, C'EST PARTI !

Un long travail sur 3 /4 ans !

La révision du PLU avait été annoncée. Le processus se met aujourd'hui en place. A noter qu'il faut compter environ 3 ou 4 ans pour que la procédure soit totalement terminée et le nouveau applicable !
Les étapes clés à suivre :

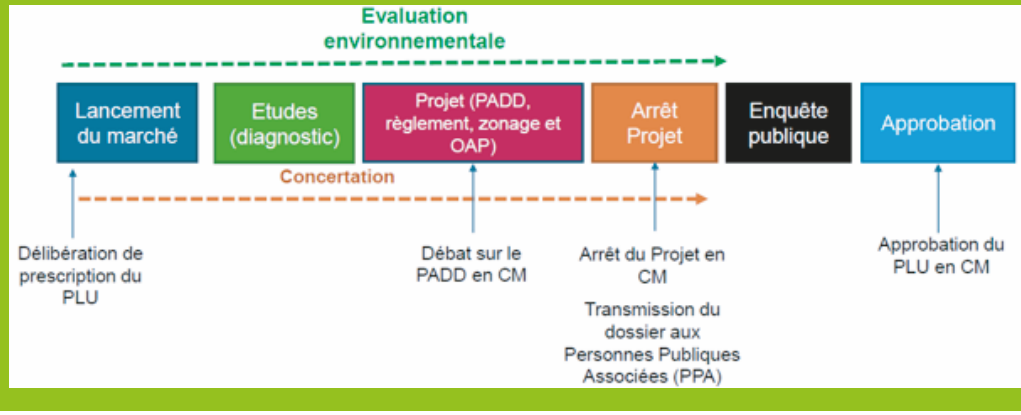
1. **Délibération de prescription au prochain CM qui se tiendra le 13 octobre.**
   Le comité de pilotage devra définir les objectifs de la révision et les modalités de concertations. Ils seront présentés au conseil municipal qui devra délibérer.
2. **Choix des prestataires chargés de nous assister dans la réalisation de ce projet**
3. **Constitution du dossier de PLU :** Rédaction du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables), règlement, zonage et inscriptions graphiques.
4. **Arrêt du PLU par le conseil municipal**
5. **Phase administrative :** Transmission du projet aux différentes PPA (personnes publiques associées = Département, Région, organismes divers) qui peuvent formuler des remarques (corrections, compléments, demandes de précision, propositions d'ajout).

Enquête publique (30 jours minimum). Elle permet d'interroger les habitants sur le projet de PLU.
Suite à ces deux consultations, la municipalité pourra, si elle le souhaite, modifier le propjet arrêté pour prendre en compte les remarques des consultations mais dans une certaine limite : les modifications du projet doivent rester minimes et ne pas impacter « l'économie générale du PADD » c'est-à-dire les grandes lignes du projet de territoire.

Une fois le projet de PLU arrêté modifié, le dossier d'approbation pourra être voté au sein du Conseil municipal.

Le PLU devient exécutoire à compter de sa publication sur le Géoportail de l'urbanisme et de sa transmission à la Préfecture.

Comme tout acte administratif, le PLU fait l'objet d'un contrôle de légalité



Le mot de l'opposition

Depuis notre élection, nous exerçons notre mandat dans le respect du cadre légal. Peu associés à certains projets et parfois insuffisamment informés, nous faisons valoir les droits reconnus aux élus afin d'être utiles aux Jasseronnais et de contribuer au débat communal.
Notre action est avant tout celle de la proximité. Nous accompagnons les habitants qui nous sollicitent, notamment sur le dossier de la voie douce Jasseron-Ceyzériat, en veillant au respect des propriétés privées et à la bonne information des riverains. Rue des Bénonnières, (...) nous serons attentifs à ce que les retours des habitants soient pris en compte dans le futur aménagement.
Cet été, nous avons alerté le maire sur le risque d'incendie pour notre commune aux Conches, lié à la sécheresse et à la présence de barbecues sur le site. (...) Prévenir les risques pour les habitants et notre patrimoine naturel fait pleinement partie de notre rôle.
Lors du conseil municipal du 1er septembre, nous porterons deux questions écrites. La première concerne le confort thermique des bâtiments scolaires, face aux canicules de plus en plus fréquentes. (...) La seconde porte sur le projet « Cœur de village », annoncé depuis plusieurs mois, mais dont les habitants restent sans visibilité. (...)
Nous sommes également aux côtés des commerçants locaux, qui s'interrogent sur l'augmentation du nombre de food-trucks sur l'espace public. Il nous paraît important de préserver un équilibre entre commerce sédentaire et commerce ambulant.
Nous continuerons à porter votre voix et à relayer vos préoccupations dans l'intérêt de notre commune.
Retrouvez l'intégralité de notre article et nos actions sur Facebook : Unis pour Jasseron
Mail : unispourjasseron@gmail.com
BOUTON Caroline, BOUDRON Jean Philippe, FLOUR GUILLERMIN Alexandra, KINTRUP Thomas

ILS FONT JASSERON

PBA : Marie & Camille

Depuis juin 2022, Marie et Camille BOLOMIER ont repris les rênes de la pizzeria du village, avec l'envie d'en faire bien plus qu'un simple lieu où l'on vient manger.
Avec une carte variée, chacun peut y trouver son bonheur dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Au fil du temps, la pizzeria est devenue un véritable lieu de rencontres et de partage, où habitants, familles et amis aiment se retrouver.

Impliqués dans la vie du village, l'équipe du PBA participe également à certaines manifestations locales avec leur brasero, apportant leur savoir-faire et une touche gourmande aux évènements.

La pizzeria est aussi un lieu qui sait créer de l'animation : diffusion de matchs, interventions d'un magicien, soirées dansantes... Autant d'initiatives qui contribuent à faire vivre le commerce de proximité et à renforcer les liens entre les habitants.

Le PBA, est une adresse où l'on vient pour manger, mais aussi pour se retrouver, échanger et partager de bons moments.





Georges Nallet

Un dernier adieu à Georges Nallet, enfant du pays et héros de Jasseron
Le samedi 26 juin, le cimetière de Jasseron a accueilli les obsèques de Georges Nallet, décédé à l'âge de 93 ans, où il a pu rejoindre son épouse Simone. Ses filles, son gendre, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ainsi que des membres de l'amicale des anciens combattants et de l'Union Nationale des parachutistes, l'ont accompagné pour son dernier voyage.

Né le 11 août 1932 à Jasseron, Georges Nallet était une figure marquante de sa commune, et bien plus encore : un véritable héros.

UN PARCOURS MILITAIRE HORS DU COMMUN

Appelé sous les drapeaux le 13 mai 1953, il intègre d'abord le 14e Régiment d'Infanterie Parachutiste Colonial (RIPC), puis le 35e Régiment d'Artillerie Parachutiste (RAP). C'est alors qu'il se porte volontaire pour l'Indochine :
• L'épreuve de Diên Biên Phủ : Engagé dans l'historique opération Castor, il est fait prisonnier par le Viêt-Minh lors de la terrible bataille.
• Une évasion audacieuse : Refusant la résignation, il réussit à s'évader d'un transfert de camp aux côtés de deux camarades. Alors que ces derniers rejoignent rapidement l'armée française, Georges est d'abord présumé mort. Caché et protégé, il est finalement recueilli par des maquisards alliés.

HONNEURS ET RECONNAISSANCE

Libéré de ses obligations militaires le 1er novembre 1954, il est rappelé plus tard pour la guerre d'Algérie. Il sert ensuite au sein des forces françaises en Allemagne avant de retrouver définitivement la vie civile.
Pour ses faits d'armes en Indochine, il a été décoré :
• Nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 2006 au titre des anciens prisonniers du Viêt-Minh.
• Titulaire de deux citations.

CE SONT *les employés communaux*

et ils sont à votre service !



Véronique
ATSEM



Maria
Agent technique



Ingrid
ATSEM



Sabine
ATSEM



Mickaëlle
Agent technique



Céline
Secrétaire générale de mairie



Cindy
Assistante administrative



Frédérique
Assistante administrative



Cédric
Agent technique



Lionel
Responsable des services techniques



Aydin
Agent technique

L'Agenda



CONCERT CHANTONS EN REVERMONT
Samedi 19 septembre



VISITE DE L'ÉGLISE AVEC L' AREJ
Vendredi 2 octobre 18h0



CONCOURS DE BELOTE
Amicale loisirs et rencontres
Samedi 3 octobre

PLATS À EMPORTER - DON DU SANG
Dimanche 4 octobre



JASSERONNAI'SE TRAIL
Dimanche 4 octobre

OCTOBRE ROSE
Dimanche 4 octobre

COLLECTE DE SANG
Lundi 5 octobre

ENTRETIEN DU PATRIMOINE
Les Amis de Jasseron
Samedi 10 octobre



RECYCLAGE SECOURISME
L'Amicale des sapeurs pompiers
Samedi 10 octobre

CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 13 octobre